

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 FEVRIER 2012

DROIT DE PLANTATION

A l'unanimité, le Conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à tous documents nécessaires au soutien de la filière viticole, notamment pour le maintien du système des droits de plantation et demande aux instances européennes d'entendre la position portée par la quasi-totalité des pays producteurs et de faire une nouvelle proposition législative.

TARIFS MUNICIPAUX - LOCATION SALLE HERAMEN

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 35,00 € le tarif de location de la salle « coteau des verres » pour les réceptions après obsèques sur la Commune.

TRAVAUX DE VOIRIE - DEMANDE DE SUBVENTION

A l'unanimité, le Conseil municipal demande au Conseil Général une subvention aussi élevée que possible pour les travaux de voirie d'un montant 25 053,75 euros H.T.

CONVENTION SATESE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE)

REGIES DE RECETTE RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE - MISE A JOUR

A l'unanimité, le Conseil municipal, fixe le montant de l'indemnité de responsabilité des régisseurs selon la réglementation en vigueur

Pour extrait
en Mairie, le 6 février 2012
le Maire,